

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	BOETIE	Numéro	750584
Adresse du site	16, rue de Washington	Hauteur	R+7 (26m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/12/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	14/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	14/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+2, R+4 (15m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 60° < 4V/m - 180° < 4V/m - 300° < 5V/m 5G (3500) : 60° < 3V/m - 180° < 4V/m - 300° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	22.27m		

Incidence visuelle

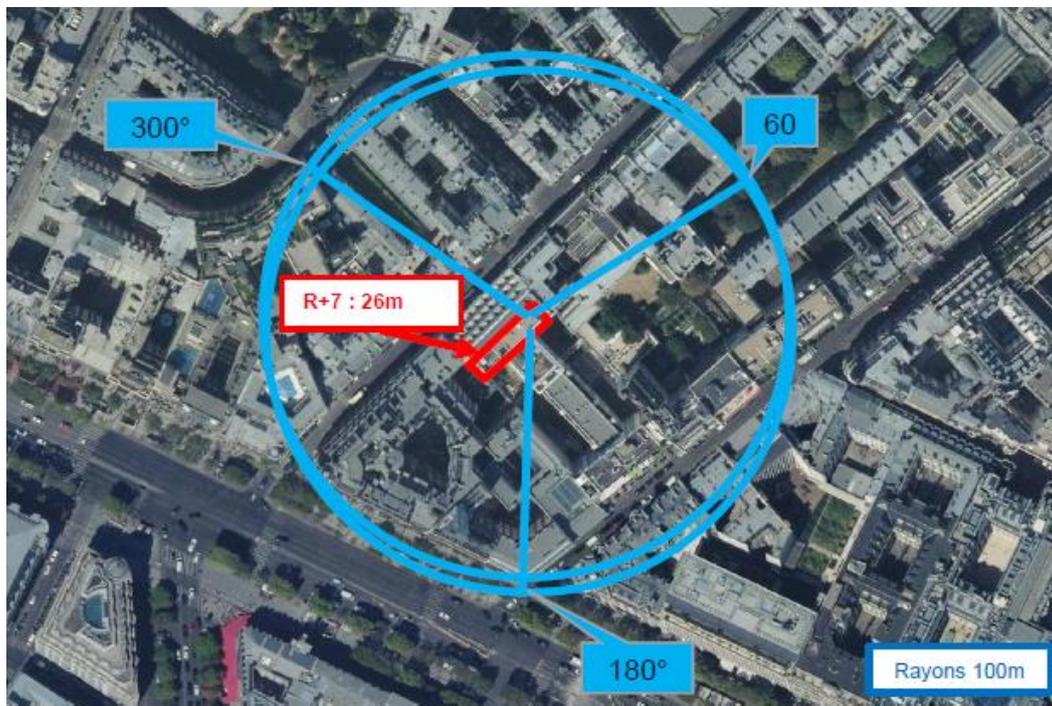
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 60°, 180° et 300°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

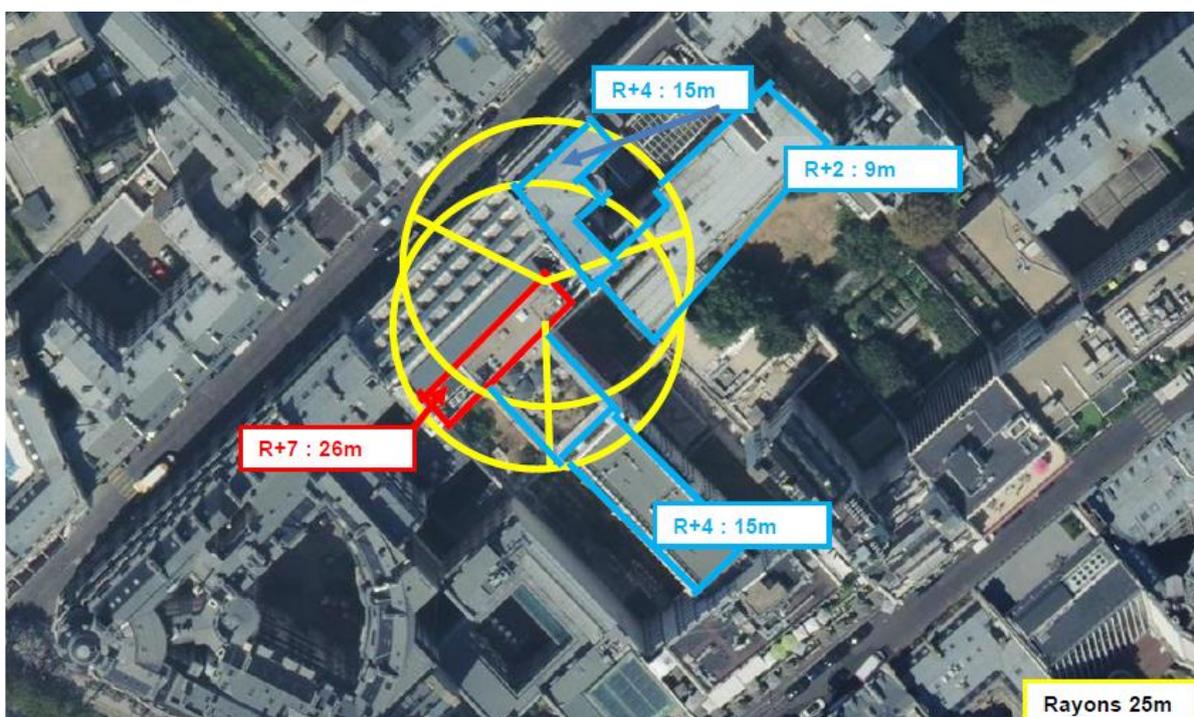
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENTS PARTICULIERS DANS UN RAYON DE 100M.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100Mhz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	20.5 m	23.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	20.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

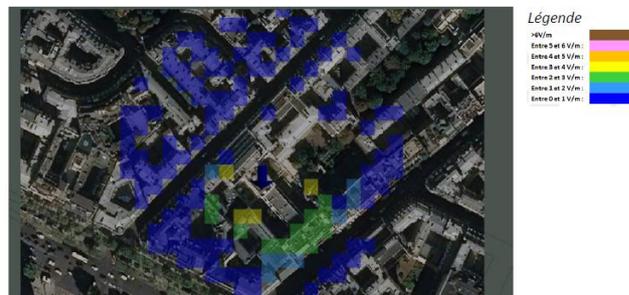
ii. Azimut 60°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



iv. Azimut 180°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



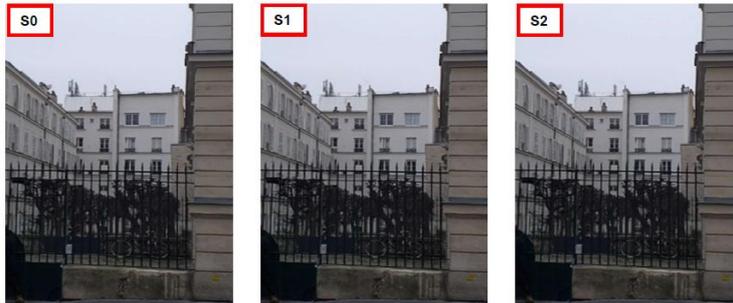
vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .

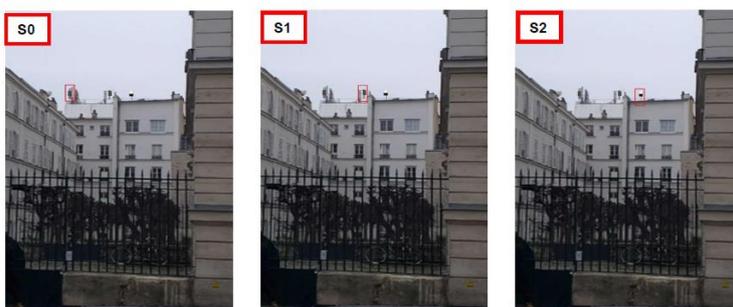


Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



AVEC MODIFICATION VISUEL

Vue des Azimuts

60°

180°

300°

Azimut 1 :

Azimut 2 :

Azimut 0 :

